



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2022

LES GRANDS PROJETS PORTÉS EN 2022





**La Cité de la Mer élu
monument préféré des français**



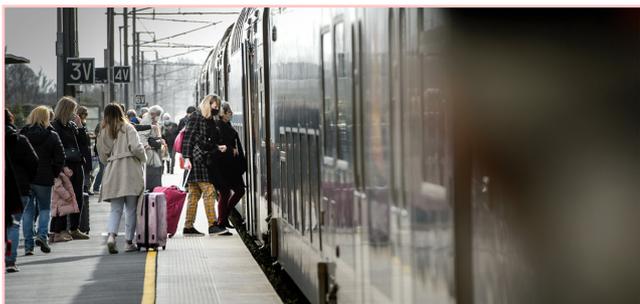
**Soyons redoutables avec nos déchets :
extension des consignes de tri**



**Lancement de la construction
du Centre aquatique de Valognes**



**Accueil de l'événement
Grand océan**



**Ticket de train à 1€
pour Cherbourg/valognes**



Construction du pôle enfance de Montebourg



FAIRE LE COTENTIN DE DEMAIN

Depuis 2020, le Cotentin continue sa transformation en respectant le cap qu'il s'est fixé pour une Agglomération toujours plus dynamique et plus proche de ses habitants. L'exercice 2022 n'échappe pas à cette volonté. Une nouvelle étape a été franchie dans la poursuite de la réalisation de notre feuille de route du mandat. Une attention particulière a été apportée au développement de l'enseignement supérieur sur notre territoire. Nous avons acté l'arrivée de nouveaux enseignements qui viendront enrichir l'offre de formation sur notre territoire. Je pense à la construction de l'Institut de Formation des Soins Infirmiers et du Pôle d'Excellence Soudage. L'objectif de 3 000 étudiants à l'horizon 2030 sera atteint dès 2027 avec l'arrivée des étudiants du Cnam et de l'ECAM.

D'autre part, la Communauté d'Agglomération poursuit sa mutation vers un territoire exemplaire en matière de transition écologique. Après la mise en service du réseau Cap Cotentin, qui comptabilise plus de 4 millions de trajets et la création du dispositif "Je rénove Cotentin" l'année passée, 2022 fut marquée par la refonte du système de collecte des déchets ménagers. Cette réorganisation et la mise à disposition gratuite de plus de 10 000 composteurs poursuit l'objectif ambitieux de réduire à l'horizon 2025 de 50% le volume de déchets enfouis.

Ce véritable tour de force, rendu possible grâce à l'implication quotidienne des agents de la Direction des Déchets Ménagers, porte déjà ses fruits avec une baisse de 20% de la quantité de déchets ménagers collectés. C'est l'équivalent d'une tour Eiffel qui ne sera pas enfouie cette année au centre du Ham.

Enfin, cette année a aussi été celle du début des travaux du Bus Nouvelle Génération qui viendra renforcer l'attractivité de Cap Cotentin qui est devenu une véritable alternative à la voiture sur le territoire en proposant un transport collectif responsable, rapide et de qualité.

Transports, Transition Ecologique, Enseignement Supérieur... l'Agglomération continue de porter des politiques publiques ambitieuses, novatrices qui faciliteront la vie quotidienne de ses habitants et qui viendront renforcer le rayonnement de notre presqu'île. En s'appuyant sur les richesses de notre territoire, nous préparons le Cotentin de demain, tout en préservant son identité « Unique par Nature ». Ce rapport d'activité résume le dynamisme d'une collectivité qui avance autour d'un projet collectif grâce à la synergie de ses élus et de ses agents, que je tiens à remercier vivement pour leur travail quotidien.

07

L'Agglo en bref



33

Développement



61

Logement

15

Ressources



43

Territoire



*À l'occasion de la promotion des métiers saisonniers,
les jeunes matelots exploraient le littoral de nos côtes.*

L'AGGLO EN BREF

Avec ses 220 km de côtes et son bocage, le Cotentin est doté de richesses aussi variées que complémentaires. Traditionnellement marqué par la culture maritime et agricole, le territoire a su saisir des opportunités industrielles et économiques, pour porter aujourd'hui des projets d'envergure nationale. Au quotidien, ce sont 192 élus communautaires et près de 1 000 agents territoriaux qui œuvrent pour préserver la qualité de la vie locale et une attractivité reconnue bien au-delà des frontières du Cotentin.

/ SOMMAIRE /

- P 8** / Le Cotentin
- P 9** / Les compétences
- P 10** / La gouvernance
- P 11** / Les élus

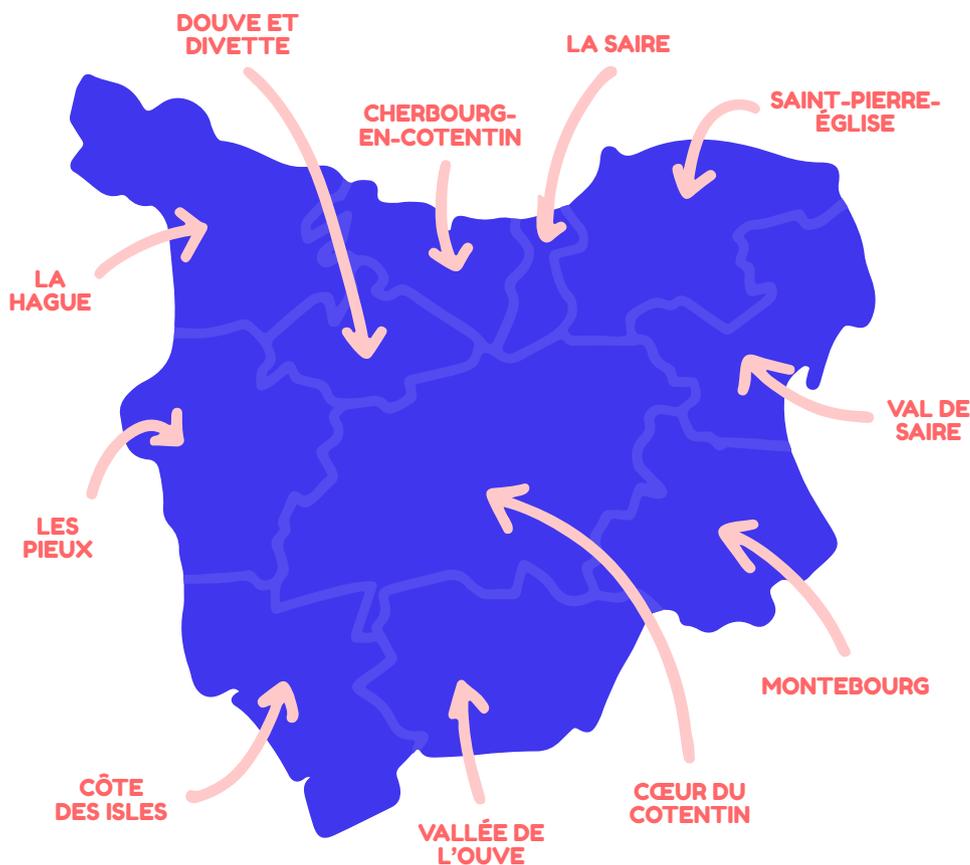
P12 / L'organigramme des Directions

LE COTENTIN

Surnommée la Presqu'île Normande, le Cotentin est une terre de contrastes. Avec ses **220 km de côtes** et son bocage, ce territoire est un concentré de Normandie étendu sur **1 439 km² de superficie**. Forgé par la mer, qui influence jusqu'à son agriculture, le Cotentin accueille de grandes industries et mise sur le maritime et le portuaire pour porter la croissance.

La richesse de ses paysages, sa qualité de vie ou sa proximité géographique avec l'Irlande et l'Angleterre font aussi du Cotentin un territoire touristique reconnu.

Au 1^{er} janvier 2017, ce vaste territoire s'est alors unifié afin de donner une réalité institutionnelle à une entité historique, culturelle et humaine.



192

ÉLUS
COMMUNAUTAIRES

PRÈS DE

185 000

HABITANTS

940

AGENTS
TERRITORIAUX
PERMANENTS

LES COMPÉTENCES

L'Agglomération du Cotentin exerce plusieurs compétences qui lui ont été transférées par la loi ou par ses communes membres. Ainsi elle peut répondre au mieux aux différentes problématiques de vie des habitants et œuvrer en faveur de l'attractivité territoriale.



Fournir l'eau potable
et gérer l'assainissement



Assurer la collecte et la gestion
raisonnée des déchets ménagers



Coordonner avec les professionnels
du secteur une politique
d'attractivité médicale



Développer la politique
touristique d'attractivité



Assurer la gestion des espaces
d'accueil adaptés pour les gens
du voyage



Créer et entretenir des équipements
répondant aux besoins des usagers



Déployer des outils de maîtrise
des cours d'eau



Soutenir et renforcer l'offre
de formation des étudiants



Améliorer et développer
l'offre de transport



Assurer la proximité des services
publics et maintenir l'accès
aux structures sociales



Soutenir et encourager les dispositifs
en faveur des entreprises et de
l'emploi

LA GOUVERNANCE



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

192 Conseillers communautaires, représentant les 129 communes membres, se réunissent à raison de 5 ou 6 séances annuelles pour délibérer, débattre et voter les orientations stratégiques sous l'égide du Président.



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Conformément aux délégations de pouvoir reçues du Conseil, les 35 membres élus siégeant au bureau gèrent les affaires courantes et préparent les orientations stratégiques à présenter en Conseil. Cette séance se déroule sous l'égide du Président, à raison d'une dizaine de séances par an.



COMMISSIONS DE TERRITOIRE ET COMMISSIONS DE SERVICE COMMUN

Les commissions de territoire sont composées des conseillers communautaires titulaires issus des communes appartenant au pôle de proximité concerné. Les maires des communes concernées sont également invités. Au nombre de onze, elles ont un caractère consultatif et de proposition. Elles détaillent les projets de mandat et examinent les délibérations avant chaque conseil communautaire. Les commissions de service commun, dont la composition diffère légèrement des commissions de territoire, sont quant à elles des organes de gouvernance des services communs gérés par l'agglomération. De ce fait, elles peuvent prendre des décisions de gestion ou déterminer les propositions à soumettre aux assemblées délibérantes.



COMMISSIONS PROSPECTIVES

Elles réfléchissent aux grands enjeux de l'Agglomération, chacune dans leurs domaines. Elles correspondent aux compétences de la collectivité et sont regroupées par thématiques : Finances, affaires générales, RH, simplification des relations avec les usagers / Santé, mobilités, ruralité / Développement, emploi, tourisme, attractivité et relations internationales / Environnement et gestion des déchets / Cycle de l'eau, GEMAPI / Urbanisme, habitat et politique de la ville.

L' ADMINISTRATION



LES SERVICES

L'Agglomération du Cotentin compte 940 agents répartis sur tout son territoire. Le siège de la collectivité et les Maisons du Cotentin constituent de véritables portes d'entrée pour ses usagers.



CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle a pour objectif d'associer les Maires aux grandes décisions de fonctionnement de l'Agglomération. Elle est également garante du respect des principes fondamentaux de la Charte de gouvernance.



COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Elle a pour fonction d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics gérés par l'Agglomération. Cette commission est composée de conseillers communautaires élus et de représentants d'associations locales et d'usagers.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Cette instance, composée de 4 collèges, est un organe autonome de démocratie participative. Elle vise à associer la société civile à la conduite des politiques publiques et à toutes les problématiques concourant à l'aménagement et au développement du Cotentin.

LES ÉLUS



David MARGUERITTE, Conseiller municipal à Cherbourg-en-Cotentin, a été élu le lundi 13 juillet 2020 Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

La Communauté d'Agglomération du Cotentin est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle est composée de 192 Conseillers communautaires représentant les 129 communes membres.

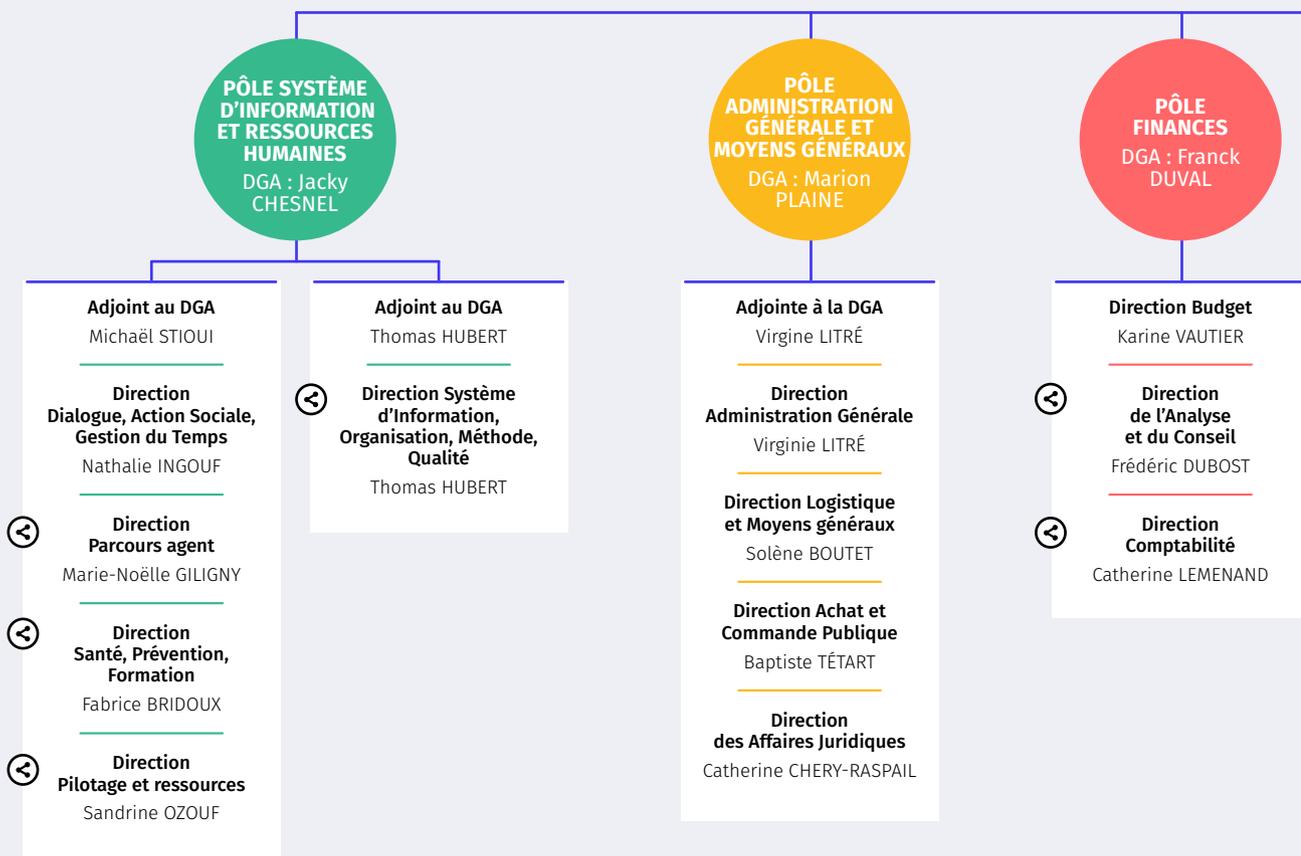
Le Conseil communautaire élit son Président qui exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil. Il est le chef de l'administration de la Communauté d'Agglomération. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ses fonctions par 15 Vice-Présidents auxquels il accorde des délégations.

Le Conseil délibère et vote les projets d'envergure de la Communauté d'Agglomération dont le budget. Il se réunit à raison de 5 à 6 fois par an en présence des 192 conseillers élus lors des élections municipales, parmi les candidats aux conseils municipaux. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les Conseillers communautaires sont les Conseillers municipaux désignés dans l'ordre du tableau.

L'ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS

JUIN 2022

PRÉSIDENT • David MARGUERITTE



DGA = Directeurs Généraux Adjoints

Service commun porté par la ville

Service commun porté par l'agglomération

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Laurent RONIS-LE MOAL

ACCOMPAGNEMENT ET COORDINATION

Justine FAURE

COMMUNICATION INTERNE

Camille LEDEMENEY

DIRECTION COMMUNICATION

Benoît MERLET

PÔLE PROXIMITÉ ET AMÉNAGEMENT

Directeur général délégué :
Laurent KIÈS

Direction Transversalité et aides aux communes

Véronique MALASSIS-VASSE

Direction Urbanisme-Foncier

Brigitte LAMY

Direction Équipements sportifs

Laurent KIÈS

PÔLES DE PROXIMITÉ

Cœur du Cotentin

Linde HENKER

Vallée de l'Ouve, Côte des Isles

François DUTERTRE

Douve et Divette, La Hague

Peggy LEMENUËL

Les Pieux

Julien LISSILLOUR

**Cherbourg-en-Cotentin
La Saire**

Charles-Noël MARTIN

Saint-Pierre-Église

Martine ÉTASSE

Val de Saire, Montebourg

Frédéric MELLIER

PÔLE SERVICES TECHNIQUES

DGA : Flavien
LE GOFF

Direction Déchets Ménagers et Assimilés

Christian JOLITON
Directrice déléguée :
Estelle GAUMAIN

Direction Cycle de l'Eau

Yann BEAUDEGEL
Directeur délégué :
Xavier TRENTESAUX

Direction Environnement, Énergie et Développement Durable

Jean-Luc SIMON

Direction Ingénierie et Bâtiments

Annick FLAMENT-LHOMME

Direction Géomatique et Connaissance du Territoire

Denis LAINÉ

PÔLE STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

DGA : Céline
LE MÉHAUTÉ

Direction Ingénierie Stratégique et Contractualisation

Guillaume BENOIST

Direction Développement économique, Emploi, Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

Sébastien DUFALLY

Direction Tourisme, Nautisme et Outils d'Attractivité

Antoine LEVAVASSEUR

Direction Santé et Accès aux Soins

Jean-Pierre THOMAS

Direction Habitat, Logement et Gens du Voyage

David GERMAIN
Interim : Ludovic DEROME

Direction Transports et Mobilités

Mathieu PHILIPPOT



Pour la 1^{ère} fois en 2022, le Cotentin a organisé une journée dédiée aux agents du Cotentin.

RESSOURCES

Chaque jour, les directions supports accompagnent élus et agents territoriaux sur le terrain. Véritables piliers de la collectivité, ces services veillent à la qualité des conditions de travail de chacun et permettent le bon fonctionnement des instances communautaires. Un rôle essentiel qui participe quotidiennement à la performance du Cotentin.

/ SOMMAIRE /

P 16 / L'Administration Générale
P 18 / La Logistique et les Moyens Généraux
P 20 / Les Achats et la Commande Publique
P 22 / Les Affaires Juridiques

P 24 / Les Ressources Humaines
P 26 / Les Finances
P 28 / Les Systèmes d'Informations et Organisation
P 30 / La Communication externe

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'Administration générale a en charge la gestion des assemblées, des actes administratifs et plus largement l'ensemble de la vie institutionnelle de la collectivité.

Sa gestion de l'accueil du siège de la collectivité, du courrier et de la relation citoyenne lui permet également de renforcer la relation de la collectivité au public.

LES PROJETS DE 2022



MISE EN ACCESSIBILITÉ TÉLÉPHONIQUE DES ACCUEILS ET ACCESSIBILITÉ DES PLÉNIÈRES

Depuis juin 2021, la Communauté d'Agglomération du Cotentin propose aux personnes sourdes, malentendantes ou ayant une baisse d'audition, de pouvoir contacter l'accueil de l'Agglomération grâce à l'outil Rogervoice.

Ce dispositif, lancé et expérimenté par le service accueil au siège de l'agglomération a été déployé en 2022 à l'ensemble des Maisons du Cotentin.

LES CHIFFRES DE 2022



CONSEILS
COMMUNAUTAIRES



DÉCISIONS DE
BUREAU

DÉMATÉRIALISATION DES INSTANCES ET PUBLICATION DES ACTES

En 2022, la vie institutionnelle poursuit le déploiement de la dématérialisation des instances, à l'instar des conseils communautaires. Les séances du Bureau sont envoyées sur les tablettes des élus via l'application IdelibRE.

La Direction de l'Administration générale a également participé à l'amélioration du site internet de la Communauté d'agglomération du Cotentin en vue de répondre aux obligations de la réforme de la publicité des actes. En effet, cette réforme, entre autres, rend obligatoire la publication électronique des actes administratifs et supprime leur affichage papier depuis le 1^{er} juillet 2022.

Ainsi, c'est l'ensemble du processus de traitement des actes administratifs qui est désormais dématérialisé, depuis leur création sur Webdelib jusqu'à leur mise en ligne sur le site internet.



COORDINATION, HARMONISATION ET DÉVELOPPEMENT DES ACCUEILS COMMUNAUTAIRES

La démarche projet engagée par la Direction de l'Administration Générale afin de coordonner, harmoniser et développer les accueils du Cotentin, continue son déploiement. Des outils ont été mis en place, comme les bornes numériques par Cap Cotentin ou l'outil de gestion de la réclamation usager. La formation au premier niveau de réponse à l'usager des agents d'accueil a été poursuivie en réseau afin d'améliorer le parcours usagers et de faciliter l'accès et la lisibilité aux services de la collectivité.

 **45**

ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT

 **5 400**

APPELS TÉLÉPHONIQUES

 **198**

DÉLIBÉRATIONS

 **62 400**

COURRIERS AFFRANCHIS

LA LOGISTIQUE ET LES MOYENS GÉNÉRAUX

Direction support et transversale en matière logistique et mécanique au service de l'ensemble des pôles et directions de la collectivité, la Direction Logistique et Moyens Généraux a pour missions la mise en place de marchés transversaux de fournitures et services logistiques, le suivi des fluides, le suivi et la maintenance des véhicules du Cotentin, la gestion et distribution des équipements covid, l'organisation logistique des instances et des manifestations, le service de vagemestre et les assurances.

En 2022, la Direction a accueilli une nouvelle directrice, son effectif est stabilisé à 13 personnes.

LES PROJETS DE 2022



LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FLUIDES

La DLMG a coordonné la mise en place d'un groupe de travail relatif aux fluides. Ce groupe a pour objectif de travailler collectivement sur la question énergétique afin de déterminer une méthode et des actions à court, moyen et long terme sur ces questions. 3 réunions de ce groupe ont eu lieu en 2022. Ce groupe pilote a été déployé en groupes de travail thématique tels que la motorisation et le verdissement des véhicules, les process industriels DCE et piscines, le patrimoine et le bâtiment etc.

LES CHIFFRES DE 2022

≡ **128** ≡

SINISTRES
GÉRÉS PAR L'ÉQUIPE
en charge des assurances

141

BÂTIMENTS
intégrés dans le marché
nettoyage des locaux

LA PARTICIPATION À L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE DES AGENTS

L'équipe Organisation logistique des instances et manifestations a participé à l'organisation de la première journée des agents le 12 mai 2022, en collaboration avec les services communication et ressources humaines.

Ce rendez-vous a été un bel exemple de travail logistique pouvant être mené par l'équipe (gestion du repas, salle, organisation matérielle, sonorisation etc.).



PRÉPARATION DE MARCHÉS EN SORTIE DE GROUPEMENT DE COMMANDE

L'année 2022 a été une année de préparation de sortie de marché en groupement de commandes avec la ville de Cherbourg pour les marchés de pièces mécaniques et de fournitures administratives et de mobiliers. L'analyse des besoins pour de tels marchés nécessite une connaissance technique et un travail en transversalité avec les services de l'agglomération qui bénéficieront de ces marchés.

598 

COMPTEURS
ÉLECTRIQUES ET GAZ
gérés au quotidien

97 

ÉVÈNEMENTS SOUTENUS
par l'équipe logistique

830 

RÉPARATIONS
DE VÉHICULES

250 

INTERVENTIONS DU
VAGUEMESTRE sur les 6
derniers mois de l'année

LES ACHATS ET LA COMMANDE PUBLIQUE

En matière de commande publique, l'Agglomération est assujettie à la réglementation en vigueur et son périmètre recouvre aussi bien des travaux et des fournitures que des services. L'activité de la direction est prioritairement centrée sur les 4 axes suivants : optimiser la passation et l'exécution des marchés publics, accompagner et améliorer la gestion déléguée de certaines compétences, faciliter l'accès de toutes les entreprises aux appels d'offres de l'Agglomération et développer les achats responsables sur les plans sociaux, environnementaux et économiques.

LES PROJETS DE 2022



SÉMINAIRE SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Pour permettre aux services d'être parfaitement informés sur cette matière complexe, un séminaire s'est tenu le 20 juin 2022 et a réuni 80 agents. Cette journée d'échanges et de formation a obtenu un réel succès, comme en témoigne un taux de satisfaction de 8,3 sur 10.

LES CHIFFRES DE 2022



73 M€

HT D'ACHATS



52%

D'ACHATS EN LOCAL

14 DÉCEMBRE 2022 : 1^{ER} FORUM DES ACHATS PUBLICS DU COTENTIN

L'agglomération a souhaité placer les achats publics au cœur des débats en réunissant les professionnels des secteurs public et privé autour de sujets d'actualité. Au programme : la dématérialisation, l'insertion des publics en difficulté, les achats et le développement économique, la protection de l'environnement dans les marchés publics... Bref, une journée résolument opérationnelle, ouverte aux acteurs du secteur public et à tous les entrepreneurs.



LANCEMENT DES NOUVEAUX MARCHÉS DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Le lancement des nouveaux marchés de denrées alimentaires a eu lieu le 1^{er} septembre 2022, à l'occasion de la présentation du projet "Manger local en Cotentin".

Ces nouveaux partenariats mettent les circuits courts à l'honneur avec plusieurs fournisseurs implantés dans la Manche et le Cotentin : Manche Marée, la Clé des Champs, les Frites du Val de Saire, Chèvrerie de la Huberdiere, Gaec du Hameau Flaux, etc.



AVIS DE PUBLICITÉ publiés
par les services communautaires



DOSSIERS ÉTUDIÉS suite aux
consultations d'appels d'offres



COMMISSIONS
D'APPEL D'OFFRES

LES AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires juridiques accompagne les services dans la mise en œuvre de leurs projets afin de leur offrir un cadre d'intervention sécurisé. Elle assure la gestion des contentieux et précontentieux de l'Agglomération et participe également à des procédures de médiation afin de trouver des solutions amiables avec les usagers. En outre, la Direction des Affaires juridiques assure le suivi des plaintes qui peuvent être déposées par les agents communautaires en lien notamment avec le service assurance. De façon plus générale, la direction participe à la prévention des risques juridiques de l'ensemble des activités de la collectivité. Son intervention permet de défendre et de protéger les intérêts de la collectivité, au quotidien et lors de litiges.

LES PROJETS DE 2022



FORMATION DES ÉLUS DU BUREAU

Les élus du bureau communautaire ont assisté le 14 juin 2022 à une formation sur le thème de la "déontologie, gestion et prévention des conflits d'intérêts".

Cette formation visait à apporter un soutien aux communes, en assurant une plus grande sécurisation de la situation juridique des élus et leur éviter les situations de conflits d'intérêts et l'engagement de leur responsabilité pénale.

LES CHIFFRES DE 2022

 **182**

DEMANDES DE
CONSULTATIONS JURIDIQUES
soit 3,5/semaine

 **184**

RÉPONSES
APPORTÉES

INFORMATIONS JURIDIQUES

2 lettres d'information juridique à destination des communes et 3 bulletins juridiques internes (parution trimestrielle) sont parus en 2022.

La Lettre Juridique assure une alerte juridique. L'objectif est de réaliser un zoom sur les évolutions réglementaires les plus impactantes.

Le bulletin juridique interne est, quant à lui, à destination des services communautaires.



PARTICIPATION À LA CRÉATION ET LA MISE EN PLACE DE LA CELLULE DE SIGNALEMENT

En créant cette cellule, il s'agit de consolider l'administration communautaire en apportant notamment un soutien juridique aux victimes ou témoins d'actes de violences, discriminations, harcèlements ou agissements sexistes.



DOSSIERS DE
CONTENTIEUX SUIVIS



DOSSIERS DE
PRÉCONTENTIEUX SUIVIS



DÉPÔTS DE PLAINE
EFFECTUÉS

LES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources humaines a pour mission de concevoir et d'animer la politique de gestion et de pilotage des ressources humaines de l'Agglomération du Cotentin.

Son rôle est d'assurer la gestion des recrutements, des carrières, de la paie et de la formation tout au long de la vie des agents, mais également de participer au quotidien à l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail, aux côtés des organisations syndicales, des instances de dialogue social (CST, F3SCT, etc.) et de la médecine du travail.



559

agents dans la filière technique



224

agents dans la filière administrative



65

agents dans la filière médico/sociale



43

agents dans la filière de l'animation



26

agents dans la filière culturelle



23

agents dans la filière sportive

MODERNISATION ET SIMPLIFICATION DE LA FONCTION RH

La réorganisation de la Direction des Ressources humaines s'achevant, lancement en 2022 du chantier de simplification des processus RH pour un meilleur accompagnement des services et du personnel : les travaux ont commencé par le processus de recrutement et par le processus de gestion des emplois non permanents.

PLAN D'ACTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Point fort inscrit dans l'agenda social de cette première moitié de mandat, l'élaboration du plan d'action sur les risques psycho-sociaux s'est poursuivie sur l'année 2022. De nombreux ateliers participatifs ont permis d'identifier avec les agents les actions à mettre en œuvre dans l'ensemble des services. Des échanges nourris avec les représentants du personnel ont permis d'aboutir à un plan d'action partagé et finalisé au début de l'année 2023.



ORGANISATION DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Organisation des cinq scrutins permettant le renouvellement des représentants du personnel pour siéger au sein des nouvelles instances du dialogue social (Comité social territorial et sa formation spécialisée en santé sécurité et condition de travail, commission administrative paritaire et commission consultative paritaire).

LES CHIFFRES DE 2022


51,48%
DE FEMMES

Moyenne d'âge des agents permanents
46 ANS
ET 7 MOIS


74
RECRUTEMENTS
RÉALISÉS

56 
AGENTS PARTIS
DÉFINITIVEMENT

LES FINANCES

Le Pôle Finances est composé de trois entités : les Directions du Budget, de l'Analyse et du Conseil et de la Comptabilité. Seule la Direction du Budget n'est pas mutualisée avec la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Sa mission est de mettre en œuvre financièrement les politiques portées par l'Agglomération du Cotentin, par le biais de 4 à 5 étapes budgétaires :

- Le budget primitif en avril ;
- Le budget supplémentaire et le compte administratif en juin ;
- Les décisions modificatives de septembre à décembre.

Son rôle est d'encadrer les dépenses ainsi que les recettes des Pôles de Proximité et des directions et de suivre la consommation de ces crédits.

Le Pôle gère 13 budgets : un budget principal et 12 budgets annexes tels que le cycle de l'eau, le transport, les services communs (compétences transférées par les communes aux pôles de proximités), le développement économique, le cinéma Le Richelieu, etc.

Le budget général 2022, composé du budget principal et des 12 budgets annexes, est de 401M€ parmi lesquels 30% sont consacrés aux dépenses d'investissements. Investissements qui contribuent à développer l'offre de service du territoire en matière de gestion des déchets (mise en place de l'extension des consignes de tri), de désenclavement (poursuite du développement de la fibre), de développement économique (création de nouvelles Zones d'Activés), de développement touristique (notamment Ludiver) et de développement des équipements sportifs (espace aquatique de Valognes).

Il s'agit également de moderniser l'administration en améliorant la qualité de ses services (pôles de Proximité, équipement informatique, système informatisé de gestion du temps), de participer au développement et à la modernisation du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), de limiter la conséquence des inondations avec des actions prévues pour la sécurisation des digues, la prévention des inondations et la gestion des eaux pluviales urbaines. En parallèle, l'agglomération poursuit son soutien aux projets des communes par le biais des fonds de concours.

BON À SAVOIR

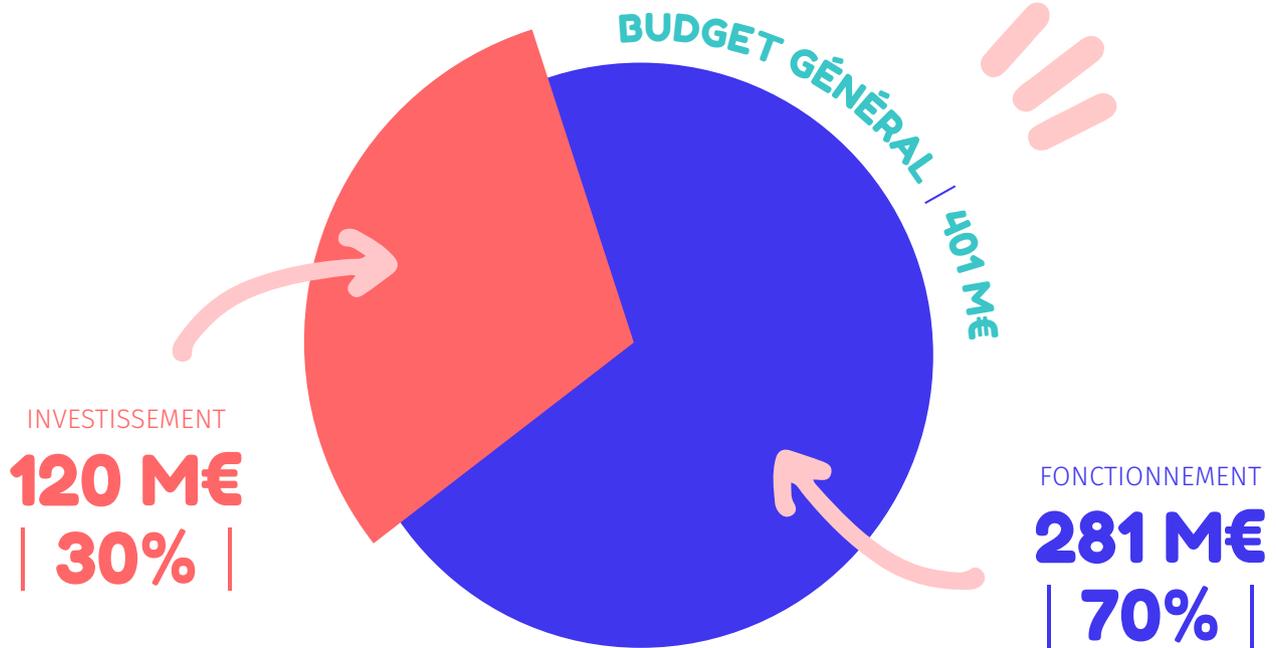
En principe, le vote du Budget Primitif (BP) doit être adopté avant la date du 15 avril de l'année en cours (30 avril lorsqu'un changement de mandature est prévu dans l'année). Cependant, dans les deux mois qui précèdent le vote, les élus se réunissent pour débattre sur les politiques budgétaires à appliquer dans l'année. Ce débat se nomme le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

LA DATE DE 2022

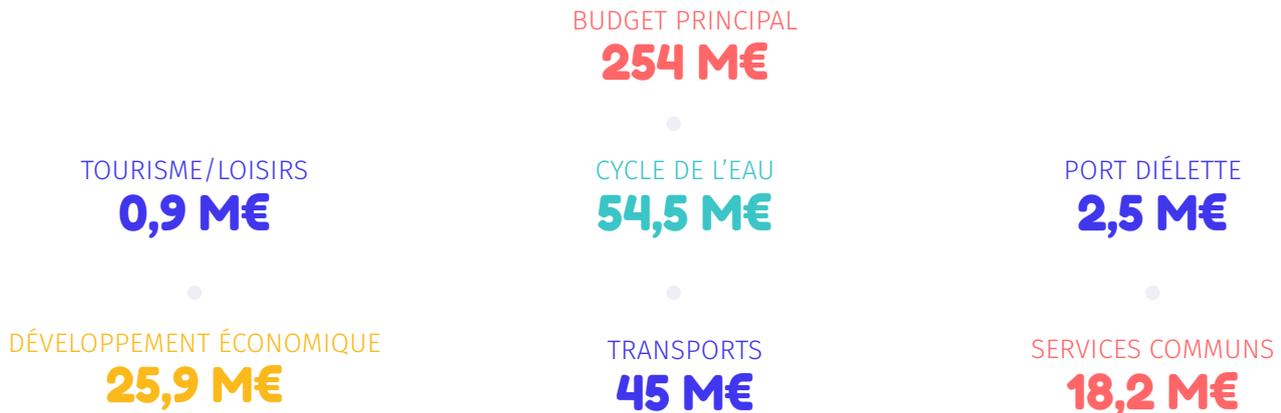


1^{er} mars

VOTE DU DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE (DOB)



LES BUDGETS ANNEXES DE 2022



LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET ORGANISATION

Mutualisée avec Cherbourg-en-Cotentin, la Direction des Systèmes d'informations et organisation intervient en soutien auprès des différents Pôles de l'Agglomération.

Elle a pour mission de garantir le bon fonctionnement des outils numériques des agents du Cotentin, de développer des nouveaux services aux usagers et de moderniser l'administration.

LES PROJETS DE 2022

MISE EN PLACE DE L'OUTIL CONCERTO POUR LES RELAIS PETITE ENFANCE

Après plusieurs mois de concertation mutualisée avec les communes de Cherbourg-en-Cotentin et de La Hague, l'outil Concerto a été mis en place pour gérer les 8 RPE (Relais Petite Enfance) de l'agglomération, soit 908 assistantes maternelles du territoire (Valognes, Les Pieux, Barneville, Quettehou, Martinvast, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Montebourg et Saint-Pierre-Église) et les activités associées.

L'objectif est non seulement de mutualiser des outils hétérogènes mais également de donner la possibilité aux agents des RPE de pouvoir renseigner les habitants sur l'ensemble du territoire.

PARCOURS CYBERSÉCURITÉ

Financé par l'ANSSI (Agence Nationale sur la Sécurité des Systèmes d'Information) la communauté d'Agglomération a pu bénéficier d'un audit visant à estimer le niveau de maturité de la collectivité à la gestion du risque de cyber attaque. Il en est ressorti un plan de 78 actions sur 3 niveaux de priorisation à mettre en place sur les 4 prochaines années pour améliorer sa résilience.

Pour agir sur la sensibilisation, une campagne d'hameçonnage (phishing) pédagogique a été adressée à l'ensemble des agents et élus. L'objectif était de leur faire cliquer sur un lien contenu dans un email puis faire saisir leurs identifiants.

LES CHIFFRES DE 2022

9 848 

TICKETS DE SUPPORT
CRÉÉS

SVP LE COTENTIN

Une application a été mise en place pour l'ensemble des demandes concernant les sujets quotidiens des services de l'agglomération : demandes de cartes carburant, d'intervention logistique, de passage de vagemestre, de réparation mécanique, de suivi des sinistres, de validation de passation de marchés, etc. Le SVP permet à chacun de décrire sa demande et de suivre son avancement au travers du ticket. Les tickets "réclamations usager" permettent aussi à tout agent de relayer des réclamations d'usagers pour qu'elles soient ensuite traitées par les services concernés.

RACCORDEMENT AU RÉSEAU CENTRAL

De nombreux sites de la communauté d'agglomération ont été raccordés au réseau central en 2022 :

- Cote des Isles : Pôle de proximité, EPN et centre de loisirs
- Les Pieux : Pole de proximité, CTC, école de musique
- Pôle de Proximité de Saint-Pierre-Église
- Pôle de Proximité du Val de Saire
- Pôle de Proximité de Montebourg
- Notre Dame (DIB)

DÉMARCHE PROJET

Au cours de l'année 2022, le Service Organisation, méthodes et qualité, s'est engagé dans une mission d'accompagnement en étroite collaboration avec la chargée de mission accompagnement et coordination, sous l'impulsion de la direction générale. L'objectif est de consolider la démarche projet au sein de la collectivité afin de réaliser avec succès la feuille de route stratégique.

Cette démarche projet repose sur 3 objectifs clés :

- Stabilisation et priorisation des activités de l'organisation ;
- Promotion d'une culture commune et d'amélioration continue ;
- Harmonisation des méthodes de travail et amélioration du reporting.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions ont été décidées :

- Mise en place d'un cycle de formation destiné aux chefs de projet, visant à renforcer leurs compétences et à harmoniser leurs connaissances ;
- Organisation de plusieurs rencontres au cours de l'année grâce à l'organisation de collectifs des chefs de projets et l'utilisation de plateforme HUM HUB (réseau social), favorisant les échanges réguliers pour partager les expériences et les bonnes pratiques ;
- Élaboration et déploiement d'une boîte à outils et d'un guide méthodologique, offrant des supports concrets aux chefs de projets pour mener à bien leurs missions ;
- Mise en place d'une assistance activable en cas de besoin, permettant aux chefs de projets d'obtenir un accompagnement personnalisé pour échanger sur leurs projets ;
- Développement sur mesure et déploiement de l'application portefeuille projet par la DSI, outil permettant une centralisation des informations relatives à tous les projets en cours, facilitant ainsi leur suivi et leur coordination. Grâce à cette application, les capacités de communication et de reporting des projets se sont grandement améliorées, permettant à la direction de prendre des décisions éclairées et alignées sur la feuille de route stratégique établie.



65,6%

DES TICKETS DU COTENTIN RÉSOLUS
dans la journée suivant leur création



82,6%

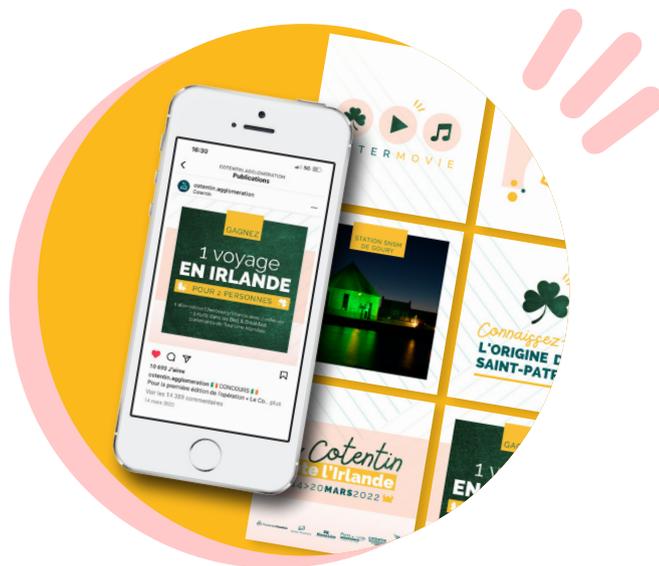
DES TICKETS DU COTENTIN RÉSOLUS
dans la semaine suivant leur création

LA COMMUNICATION EXTERNE

La Direction Communication a pour objectif d'informer les habitants sur le service public, l'animation du territoire et la vie démocratique de l'Agglomération du Cotentin.

Elle rend accessibles, lisibles et audibles les décisions prises par les élus et mises en œuvre par les services communautaires. Composée de 6 agents, elle déploie l'ensemble des dispositifs de communication externes, les relations avec la presse, l'événementiel, le protocole ainsi que les partenariats, tout en veillant au respect de l'institution et à la cohérence des actions impulsées.

LES PROJETS DE 2022



LANCEMENT DU COMPTE INSTAGRAM DU COTENTIN

Le Cotentin a ajusté en 2022 sa stratégie numérique en se positionnant dès le début de l'année sur Instagram. Quelques mois après son lancement, 9 500 personnes suivaient le compte du Cotentin. Une croissance exceptionnelle qui s'explique par l'ouverture d'un jeu concours dans le cadre de l'événement "le Cotentin fête l'Irlande". Un voyage en Irlande était offert aux personnes ayant été tirées au sort. Cette réussite a été soulignée par "My Observatoire" en étant classée n°1 du top 50 des Communautés d'Agglomération les plus performantes.

LES CHIFFRES DE 2022

**191**

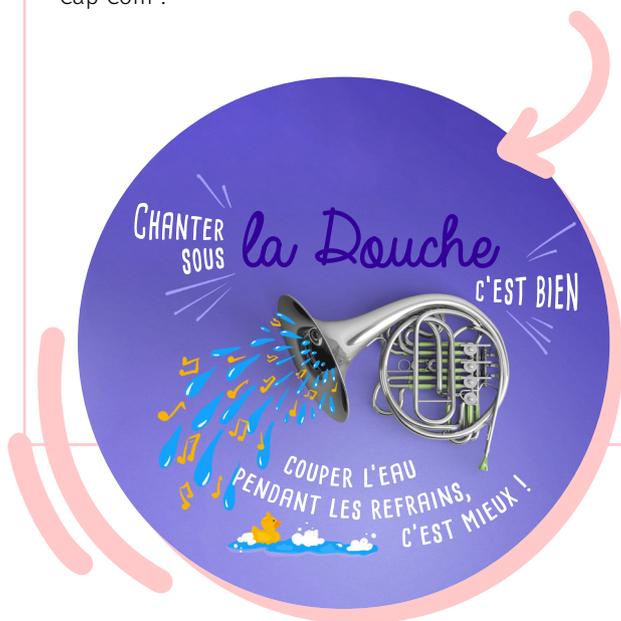
RELATIONS
AVEC LA PRESSE

123 

PROJETS
ACCOMPAGNÉS

CAMPAGNE DE COMMUNICATION “L’EAU EST PRÉCIEUSE, VEILLONS SUR ELLE AU QUOTIDIEN”

La situation climatique du Cotentin à l’été 2022 s’est dégradée, à l’image du reste de la France. Le Cotentin a souhaité sensibiliser les habitants du territoire à la préservation de l’eau potable pendant cette période de sécheresse, mais également tout au long de l’année en diffusant des messages pédagogiques et humoristiques illustrés. Le projet a rencontré un franc succès et a été récompensé au concours national “Cap Com”.



LA CITÉ DE LA MER ÉLUE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2022

En lice pour devenir Monument préféré des français, La Cité de la Mer a bénéficié d’une promotion importante.

Une campagne de communication qui a porté ses fruits, car le bâtiment communautaire a été récompensé par Stéphane BERN en août 2022.



MAGAZINES
COMMUNAUTAIRES



RÉALISATIONS
GRAPHIQUES INTERNES



VIDÉOS
RÉALISÉES



Réseau Cap Cotentin, à la découverte du Transport à la Demande

DÉVELOPPEMENT

Le Cotentin porte de nombreuses compétences en lien avec le développement de son territoire. Ainsi, les directions présentées ci-après œuvrent sans cesse pour la visibilité et la notoriété de notre Presqu'île, tant sur le plan local que national.

/ SOMMAIRE /

P 34 / Le développement économique et l'enseignement supérieur
P 36 / L'attractivité touristique

P 38 / La santé, l'accès aux soins et l'inclusion
P 40 / Les Transports et la Mobilité

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Direction du Développement économique, de l'emploi, de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, a pour mission première la mise en place des conditions favorables au développement économique du Cotentin, économie sociale et solidaire (ESS) comprise. Elle est à ce titre, la porte d'entrée des porteurs de projets et des entreprises en création et développement ; elle aménage et gère une offre immobilière et foncière la plus adaptée possible aux projets et aux enjeux du territoire.

Elle œuvre à l'attractivité économique du Cotentin en accompagnant notamment, l'arrivée de nouvelles compétences sur le territoire. Elle contribue enfin, au développement d'une offre complète et attractive d'enseignement supérieur.

LES PROJETS DE 2022



ACCOMPAGNEMENT DE L'IMPLANTATION ORANO PROJETS SUR LA ZA DES FOURCHES

2022 a été l'année de la concrétisation du projet d'implantation d'Orano Projets sur la Zone d'Activité des Fourches, avec le début de la construction d'un nouveau bâtiment de 7 000m².

Cette construction marque l'aboutissement de quatre années de suivi de projet, dont l'objectif final est l'arrivée de 500 emplois sur la ZA des Fourches à horizon 2024.

LES CHIFFRES DE 2022

 4ÈME

PÔLE ÉCONOMIQUE
DE NORMANDIE

13 000 

ENTREPRISES ET
ÉTABLISSEMENTS

FINALISATION DE LA PREMIÈRE TRANCHE DU PARC D'ACTIVITÉ DES FOURCHES

Le Parc d'activité des Fourches a fait l'objet d'importants travaux afin de finaliser l'aménagement de la zone. Ces aménagements ont consisté en la réalisation définitive d'une voie principale, de stationnements longitudinaux et de circulations cyclables et piétonnes, renforçant de ce fait, l'image d'une zone d'activité harmonieuse et cohérente par rapport à son environnement.



LANCEMENT DE COTENTIN PROXIMITÉ

Face aux profondes mutations commerciales et sociétales, l'Agglomération du Cotentin, avec le soutien de la Région Normandie et du Conseil Départemental de la Manche, a souhaité accompagner les commerçants, artisans et producteurs locaux dans leurs projets d'investissement et d'innovation, de la phase de réflexion à leur concrétisation.

- L'aide à l'innovation a été conçue pour accompagner les professionnels qui souhaitent recourir à une aide à la décision, un conseil extérieur pour réfléchir à l'évolution de leur entreprise.
- L'aide à l'investissement permet d'accompagner les commerçants, artisans et producteurs locaux à réaliser les investissements nécessaires pour se moderniser ou se développer.

Pour cet accompagnement, les collectivités ont voté un programme de 3 ans (2022 à 2024) et ont prévu une enveloppe budgétaire de 800 000€ pour ces trois années.

DISPOSITIF JOB'STUDENT

Conçu par les partenaires, en 2019 au cours de l'élaboration du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le dispositif Job'Student a permis, depuis 2020, à une soixantaine d'étudiants et de primo bacheliers, de bénéficier, pendant les vacances universitaires, de 35 heures de formation aux métiers de la vente, de l'accueil touristique ou du service en restauration. Formés, ces jeunes ont pu être employés en jobs d'été et/ou en jobs étudiants par des commerces de proximité à la recherche de main d'œuvre dans ces métiers en tension. En 2022, 34 candidats ont été retenus pour suivre cette formation.


5,1%

DE CHÔMAGE


42

ZONES D'ACTIVITÉ et
15 000 m² de bâtiments
d'activité


2 000

ÉTUDIANTS
rentrée universitaire
2021/2022


5

LABORATOIRES
DE RECHERCHE


500

STRUCTURES
EMPLOYEURS
relevant de l'ESS

L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Le Cotentin a souhaité rassembler un ensemble de compétences permettant la coordination des actions en faveur du rayonnement du territoire et du développement de l'économie touristique.

Ainsi, avec son Office du Tourisme et l'ensemble de ses équipements touristiques, le Cotentin est en mesure de proposer une stratégie complète et cohérente à destination des touristes.

LES PROJETS DE 2022



BUREAU DES TOURNAGES

Les tournages accompagnés par le Bureau des tournages concernent notamment des recherches de décors, d'adresses, d'hébergements ou de solutions pratiques.

Au total, 8 films en ont bénéficié :

- « Run Story », Mathieu SIMONET et Julie VOISIN
- « Un métier sérieux », Thomas LILT et Blandine LECOINTRE
- « À la fin de la terre » - Court métrage, Omar BEKHALED
- « Submersibles », Mathieu NAERT
- « Vikings », Thomas SPONY
- « Les rois de la piste », Thierry KLIFA et Maxime DELAUNEY
- « La vénus d'argent », Hélène KLOTZ
- Court métrage, Aretha ISKANDAR

Pour la première année de fonctionnement du guichet unique "le bureau des tournages", un diagnostic de l'accueil des tournages dans le Cotentin a été réalisé.

LES CHIFFRES DE 2022


3,4 M

DE TOURISTES ACCUEILLIS
sur le territoire

636 KM DE SENTIER DE RANDONNÉES ENTRETENUS ET AMÉNAGÉS

La stratégie de développement touristique de l'Agglomération du Cotentin est fondée sur la structuration de deux filières prioritaires : la randonnée et le nautisme.

En matière de randonnée, trois actions ont été menées en 2022 :

- Les prestataires mandatés par la collectivité pour l'entretien des sentiers de randonnée pédestre ont effectué 1 à 3 interventions en 2022 selon les besoins définis dans le plan de gestion des itinéraires.
- Des travaux et aménagements des sentiers pédestres ont été réalisés, à l'exemple de Morsalines autour du secteur de la Redoute, Port-Bail-sur-Mer le long du havre nord et La Hague (Urville-Nacqueville) sur le sentier littoral.
- Des bornes de sécurisation ont été installées le long du GR®223 et du Sentier littoral par le Département de la Manche, appuyé par le Cotentin.




+17%

DE NUITÉES ENREGISTRÉES
par rapport à 2021


57

ESCALES
DE CROISIÈRE

636 KM 

DE CHEMINS DE
RANDONNÉES ENTRETENUS

LA SANTÉ, L'ACCÈS AUX SOINS ET L'INCLUSION

Les missions de la Direction Santé, accès aux soins et inclusion sont nombreuses et essentielles à la qualité de vie des habitants du territoire : coordination des projets en faveur de l'accès aux soins et du renforcement de la démographie des professionnels de santé, coordination générale des politiques de prévention et d'éducation à la santé, élaboration d'un Contrat Local de santé, animation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, mise en œuvre d'un schéma directeur sur l'inclusion des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, etc. Autant de sujets vecteurs d'attractivité pour le Cotentin.

LES PROJETS DE 2022



TERRITOIRE UNIVERSITAIRE

L'un des leviers pour améliorer la démographie consiste à valoriser les missions des praticiens des hôpitaux périphériques afin de leur donner les moyens de rendre attractifs leur spécialité et leur service auprès des jeunes professionnels. Or, la formation des futurs spécialistes et leur insertion professionnelle restent encore très liées au CHU de Caen. Dans un souci de décentralisation, l'UFR Santé de Caen a confié une mission universitaire à deux praticiens en gynécologie et néphrologie au sein du CHPC. Ainsi, l'Agglomération et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie ont soutenu financièrement la réalisation de ce dispositif.

LES CHIFFRES DE 2022



PROJETS DE PSLA
accompagnés par l'Agglomération
du Cotentin, ont abouti

OFFRES DE SOINS COORDONNÉES

L'Agglomération travaille à la mise en œuvre d'un véritable maillage du territoire avec des structures de soins de 1^{er} recours ayant un projet de santé comme les Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA) ou les centres de santé qui permettent à des professionnels de santé qui partagent un projet médical commun, d'avoir un exercice coordonné et regroupé.

Ce mode d'exercice, en libéral ou salarié, est largement plébiscité par les jeunes professionnels et contribue à maintenir et consolider l'accès à des soins ambulatoires en proximité sur les territoires fragilisés.

Par ailleurs, afin de disposer d'une offre complète à destination des jeunes professionnels, l'Agglomération du Cotentin a mené une étude de faisabilité pour l'implantation d'un centre de santé communautaire.

Ainsi, en 2022, les PSLA de Les Pieux, Valognes-Brix, La Saire Médicale, Douve-Divette et Côtes des Isles ont abouti. Un autre PSLA est en cours de développement sur La Hague.



PARTICIPATION AU DUO DAY

Au vu de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée, l'Agglomération du Cotentin, dans le cadre de sa politique d'inclusion pour les personnes en situation de handicap, s'est naturellement inscrite dans le cadre de la semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) qui se déroule en novembre de chaque année, à travers le dispositif DuoDay. Il s'agit d'une journée ayant pour objectif de lever les préjugés et changer le regard sur le handicap.

Durant cette journée, une personne porteuse de handicap compose un duo avec un professionnel, afin de s'immerger dans son quotidien. Au-delà de la rencontre, le DuoDay favorise également les conditions d'une meilleure insertion des personnes en situation de handicap dans l'emploi. Ainsi, en 2022, 27 Duo Day ont été mis en œuvre et ont permis de leur proposer 36 offres d'emploi.



INTERNES EN MÉDECINE
accueillis en 2022
par le CHPC



SOLLICITATIONS DE PROFESSIONNELS
DE SANTÉ auprès de la cellule
d'accompagnement à l'installation



PERSONNES PARTICIPANTS
AU DUO DAY

LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

La Direction Transports & mobilité définit et met en œuvre la stratégie du territoire en matière de déplacement des personnes.

Conformément à son rôle d'autorité organisatrice, elle coordonne l'ensemble des offres de mobilité sur son territoire. Elle développe des solutions innovantes et interconnectées afin de réduire l'usage individuel de la voiture et de répondre à de multiples enjeux sociétaux : économique, environnemental, social, etc.

LES PROJETS DE 2022

UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE DU RÉSEAU CAP COTENTIN

Après la création du réseau unique Cap Cotentin en 2021, la Direction Transports & mobilité a poursuivi la mise en œuvre du Plan de déplacements du Cotentin à un rythme soutenu. L'année 2022 a ainsi été marquée par le déploiement de nouveaux services venant enrichir et consolider le réseau :

- Depuis le 7 mars 2022, tous les trains entre Valognes et Cherbourg sont accessibles aux détenteurs de titres et abonnements Cap Cotentin. Cette intégration de l'offre Nomad est une première à cette échelle au niveau régional et permet de compléter l'offre de lignes intercommunales.
- Au 1^{er} juillet 2022, le service innovant de transport à la demande a été déployé sur l'ensemble des 129 communes de l'Agglomération. Unique en France de par son ambition, Cap à la demande offre la possibilité à tous les habitants de se déplacer de manière flexible entre les 513 points d'arrêts, répartis en 12 secteurs. Le + : le service est également accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à des véhicules pouvant transporter des usagers en fauteuil roulant.
- Fin août 2022, le réseau a été adapté au lancement des travaux du Bus Nouvelle Génération afin de maintenir son attractivité pendant la période de chantier. Deux nouvelles lignes urbaines (2 et 6) ont été créées afin de permettre des liaisons sans correspondance entre l'est et l'ouest de Cherbourg-en-Cotentin. La gare routière, terminus des lignes intercommunales, a été déplacée temporairement avenue Delaville.

LES CHIFFRES DE 2022

1

RÉSEAU UNIFIÉ
sous la marque
« Cap Cotentin »

755

VÉLOS À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE (VAE)
en location longue durée



LANCEMENT DES TRAVAUX DU BUS NOUVELLE GÉNÉRATION

La Direction transports & mobilité s'est dotée des compétences et des moyens internes afin de porter intégralement la maîtrise d'ouvrage du plus grand projet d'aménagement du mandat : 158 000m² d'espaces publics requalifiés, 42 millions d'euros d'investis, 19 mois de travaux.

Une équipe projet multidisciplinaire a été constituée autour du directeur et du chef de projet :

- une ingénieure responsable de la conduite du chantier et du contrôle de la maîtrise d'œuvre ;
- deux médiatrices pour accompagner les riverains et assurer le relai de communication entre les entreprises, la collectivité et le grand public ;

- une unité marketing, promotion et concertation qui pilote la communication de projet ;
- une unité affaires administratives et marchés qui assure le suivi du plan de financement, l'exécution des marchés et la procédure d'indemnisation des commerçants impactés.

Grâce à cette ingénierie de projet, la direction transports & mobilité a été en mesure en 2022 de passer de la finalisation des études opérationnelles à la conduite de chantier, en passant par la passation et l'attribution de 6 marchés à des entreprises de travaux.

Le chantier a débuté le 5 septembre 2022 et devrait s'achever en mars 2024.

 + de
1 200

AIDES À
L'ACQUISITION DE
VAE ATTRIBUÉES

 +
+270%

DE FRÉQUENTATION
SUR LES LIGNES
INTERCOMMUNALES
depuis leur lancement

 +
+300%

DE FRÉQUENTATION
DU TRAIN VALOGNES
<> CHERBOURG grâce à
l'intégration Cap Cotentin

+ de
4 000

TRAJETS RÉALISÉS
chaque mois avec
Cap à la demande



Médiation animale, organisée par la crèche de Martinvast

TERRITOIRE

Étendre la visibilité du Cotentin au-delà de nos murs n'a de sens que si des directions s'investissent pleinement pour parfaire les compétences destinées à améliorer le quotidien des habitants.

/ SOMMAIRE /

P 44 / La connaissance géomatique du territoire
P 46 / L'Ingénierie et bâtiments
P 48 / Le Cycle de l'Eau
P 50 / Les Déchets Ménagers
P 52 / L'Environnement, l'énergie et

le développement durable
P 54 / L'activité des Pôles de Proximité
P 56 / La Transversalité et coordination des politiques territoriales
P 58 / Les équipements aquatiques

LA CONNAISSANCE GÉOMATIQUE DU TERRITOIRE

En 2019, la Direction Connaissance Géomatique du Territoire, alors appelée “Système d’Information Géographique”, est devenue un service commun avec les communes de Cherbourg-en-Cotentin et de La Hague.

La Direction, de par ses compétences de cartographie numérique, offre une meilleure connaissance du territoire tout en proposant des outils de diagnostic et d’aide à la décision aux autres directions.

Le Cotentin met notamment en place des outils cartographiques comparables au Géoportail de l’IGN qui sont destinés aux services et au grand public avant d’être proposés en consultation à l’ensemble des communes en 2024.

LES PROJETS DE 2022



MODERNISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La modernisation du système d’information géographique intervient dans le cadre de la mise en œuvre du service commun pour répondre aux besoins de diffusion et à l’exploitation des données géographiques à l’échelle de l’agglomération du Cotentin. L’implémentation technique réalisée en 2022, va permettre un déploiement des nouveaux outils en 2023 et 2024.

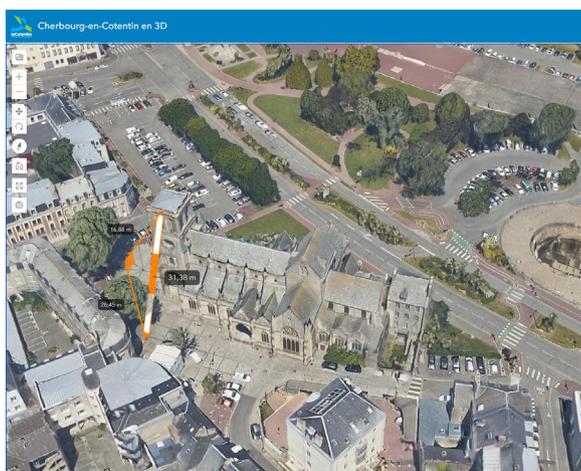
LES CHIFFRES DE 2022

+ de 600 

COUCHES DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES
recensées dans la base de données

MAQUETTE 3D DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Une prise de vue aérienne réalisée en 2021 a permis la production d'une maquette numérique 3D de la commune de Cherbourg-en-Cotentin début 2022. Sa diffusion en ligne permet de mieux appréhender le territoire. Elle offre notamment la possibilité de mesure de hauteurs de bâtiments, de calcul de surfaces de toits et de simulation d'ombrage.



COLLECTE DES DÉCHETS

Une cartographie des secteurs de collecte des ordures ménagères a été réalisée en soutien de la Direction des Déchets ménagers et assimilés. Elle permet d'alimenter le site internet pour informer les citoyens sur les jours de collecte en porte à porte.


+ de 350

UTILISATEURS DES SOLUTIONS
CARTOGRAPHIQUES DÉPLOYÉES


+ de 2 000

CARTES
PRODUITES


+ de 100

APPLICATIONS CARTOGRAPHIQUES
au service des agents des 3 collectivités

L'INGÉNIERIE ET BÂTIMENTS

Les missions de cette direction sont d'assurer la conduite d'opérations et la maîtrise d'œuvre des projets de construction, de rénovation et d'aménagement pour l'Agglomération. Elle travaille en mode projet en étroite collaboration avec les chefs de projet qui gèrent l'exploitation des équipements. Les équipes de la DIB veillent au respect du programme, du planning et de l'enveloppe financière.

La DIB est aussi en charge de la gestion de patrimoine et travaille en collaboration avec les pôles de proximité pour les contrôles réglementaires, la maintenance, l'entretien courant et les demandes d'intervention. Elle programme et suit les travaux de gros entretien et de mises aux normes des bâtiments liées à la sécurité incendie, à l'accessibilité PMR et aux économies d'énergie.

LES PROJETS DE 2022



ZA LES FOURCHES : AMÉNAGEMENT DE VOIRIE DÉFINITIF (1^{ÈRE} TRANCHE)

Il s'agit des travaux d'aménagement définitif de la rue des Vindits permettant d'intégrer les mobilités douces (trottoirs et quais bus adaptés, pistes cyclables) et d'un parking en entrée de zone. L'opération a aussi pris en compte la création d'un giratoire au niveau de l'accès à la future extension de la zone d'activité.

Montant des travaux : 680 000€HT.

LES CHIFFRES DE 2022



BÂTIMENTS CONCERNÉS PAR LE DÉCRET
TERTIAIRE ET DÉCLARÉS SUR OPÉRAT

ENTRETIEN DU TOIT DE CHAUME DU MOULIN MARIE RAVENEL

Le chantier s'est déroulé de mai à juillet 2022 pour un montant de 22 190€HT. L'entretien consiste en un nettoyage, démoussage, remaniage du chaume et réfection des plants d'iris du faitage. La mise en œuvre du chaume est un travail d'artisanat, contraint par les conditions climatiques. Les travaux doivent impérativement se dérouler par temps sec pour ne pas enfermer d'humidité, propice au pourrissement et à la dégradation précoce de l'ouvrage.



DÉMARRAGE DU CHANTIER DU CENTRE AQUATIQUE DE VALOGNES

Les travaux de terrassement ont commencé en début d'année 2022. Se sont enchaînées ensuite les fondations spéciales au printemps et la mise en œuvre des dalles des locaux techniques en sous-sol durant l'été. Puis, les voiles et poteaux en béton se sont élevés permettant le coulage de la dalle du rez de chaussée et laissant apparaître, en fin d'année 2022, les emplacements des futurs bassins.


1 000

MATS D'ÉCLAIRAGE
répertoriés sur les sites de
l'agglomération

22

LOTS OU CORPS D'ÉTAT à coordonner
hors sous-traitances dans le cadre du
marché de travaux du centre aquatique

10


AUDITS/AN à mettre en place
dans le cadre du plan de
rénovation énergétique

LE CYCLE DE L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau intervient à la fois sur le cycle domestique de l'eau (prélèvement de l'eau potable et assainissement des eaux usées), mais également sur le cycle naturel de l'eau avec la protection des cours d'eau et des biens et personnes contre les inondations.

LES PROJETS DE 2022



TRAVAUX SUR L'AVENUE DE PARIS À CHERBOURG-EN-COTENTIN

En 2022, la Direction a lancé des travaux de confortement des berges et murets de l'avenue de Paris à Cherbourg pour réduire le risque d'inondation. Les ouvrages réalisés protégeront le quartier de l'avenue de Paris des crues et des submersions marines. L'opération s'étend sur près de 765 mètres. Son coût total est estimé à 2,2 M € HT.

LES CHIFFRES DE 2022


84 km

DE COURS D'EAU
DIAGNOSTIQUÉS


3965

DE DIGUES
EN GESTION

RÉHABILITATION DE 12 KM DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Les travaux de réhabilitation ont été réalisés sur l'ensemble du territoire dans l'objectif de fiabiliser le fonctionnement des équipements de desserte, réduire les pertes en eau et préserver la ressource, pour un coût de près de 5 millions d'euros € HT.

La rue Gambetta de Cherbourg-en-Cotentin fait partie des rues ayant bénéficié d'une réhabilitation.



2 000 m²

DE ZONES HUMIDES
RESTAURÉES sur le bassin
versant de la Sinope

20

SYSTÈMES
D'ABREUVEMENT
CRÉÉS

13

DISPOSITIFS DE
FRANCHISSEMENT
RÉALISÉS

200 m

DU COURS D'EAU
LE VAUPREUX remis
dans son talweg

2 000 ha

DE ZONES HUMIDES
DIAGNOSTIQUÉES sur le bassin
versant de la Divette

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Direction Déchets ménagers et assimilés assure les missions de collecte et de traitement des déchets. Elle gère également 15 déchèteries, un centre de tri et trois installations de traitement de déchets (plateforme de compostage et stockage de déchets inertes).

La direction assure également la communication et la sensibilisation à la réduction des déchets des usagers. Une majorité de ces missions est assurée par les agents de la collectivité, mais la direction fait également appel à des entreprises extérieures, notamment dans le cadre du traitement des déchets.

LES PROJETS DE 2022



TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

La concertation pour la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte avait fait ressortir la nécessité de solutions simples et efficaces pour le tri à la source des biodéchets. Dans ce cadre, l'Agglomération a lancé, dans le cadre d'un appel à projets Ademe et Région Normandie, une étude sur le tri à la source des biodéchets. En parallèle, la collectivité a fait le choix de proposer des composteurs gratuits à l'ensemble des habitants du territoire depuis le 1^{er} mars 2022. Cela représente plus de 200 permanences de distribution de composteurs réalisés en 2022 et plus de 8 000 composteurs donnés.

LES CHIFFRES DE 2022

 **de 9%**

DES DÉCHETS ENFOUIS
entre 2021 et 2022

MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE

L'agglomération s'est mobilisée en 2022 pour accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets :

- Un tri plus facile avec 100 % des emballages et des papiers triés !
- Une collecte adaptée, qui favorise les tournées en porte-à-porte ;
- La fourniture gratuite de tout le matériel nécessaire : bac roulant individuel jaune et gris ;
- La gratuité des composteurs individuels.

Le territoire étant très dense, le passage à ces nouvelles règles s'est fait progressivement :

- 13 juin 2022 : Pôles de Proximité du Coeur du Cotentin et de Montebourg ;
- 3 octobre 2022 : Pôles de Proximité de Douve et Divette, Côte des Isles, Les Pieux, La Hague ;
- 28 novembre 2022 : Pôles de Proximité de Cherbourg-en-Cotentin et La Saire ;
- 31 décembre 2022 : Pôles de Proximité de la Vallée de l'Ouve, Val de Saire et St-Pierre-Église.



UNE COMMUNICATION IMPORTANTE

Pour faciliter ce changement et le rendre accessible au plus grand nombre, l'Agglomération du Cotentin s'est engagée dans une campagne de communication importante avec des points presses réguliers, des affichages, des vidéos, des documents adaptés, des courriers. Elle s'est appuyée sur des relais de terrains, comme les écoles, les mairies mais a surtout bénéficié du travail de qualité des ambassadeurs du tri et de la prévention, qui ont assuré plus de 700 animations sur le territoire et rencontré et sensibilisé plus de 20 000 habitants du Cotentin.


↑ de 20%

DES EMBALLAGES MÉNAGERS
RECYCLABLES COLLECTÉS


8 355

COMPOSTEURS
DISTRIBUÉS


+ de 20 000

HABITANTS RENCONTRÉS
ET SENSIBILISÉS

L'ENVIRONNEMENT, L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Direction Environnement, énergie et développement durable participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'environnement, de transition énergétique et de développement durable, en lien avec les directions de l'Agglomération du Cotentin.

LES PROJETS DE 2022

LA COLLECTE RAISONNÉE DES MACRO-DÉCHETS SUR LES PLAGES

La collecte raisonnée consiste à ramasser manuellement les déchets sur les plages. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés comme le verre, le plastique, les déchets issus de la pêche et de la plaisance (filets, palettes...) et les déchets toxiques.

Le marché de collecte raisonnée des macro-déchets a été renouvelé pour la collecte sur 81 km de plages des secteurs de la Côte des Isles, des Pieux, de Saint-Pierre-Église et de Montebourg. Cette mission est confiée aux structures d'insertion Ecoreca et d'ASTRE Environnement.

Le Cotentin a produit deux documents de sensibilisation aux bonnes pratiques de ramassage des déchets de plages : l'un pour les habitants, l'autre pour les organisateurs de collectes bénévoles. En complément, des sessions de formation sont réalisées à la demande et permettent de conseiller les organisateurs de collectes avec un volet tri et recyclage des déchets de plage par un ambassadeur de tri.

Des collectes sont organisées à la demande d'associations ou dans le cadre d'événements, comme lors de Grand Océan, le samedi 8 octobre à Hattainville, Saint-Germain-des-Vaux, Vauville, Quinéville et rando/collecte à Barfleur, et sur l'Île Tatihou le dimanche 9 octobre avec la participation du Conseil départemental et Orchis. Au total, une centaine de personnes s'est mobilisée sur le week-end pour ramasser 3 000 litres de déchets. Le Cotentin accompagne les communes souhaitant signer la charte "Plages sans déchets plastiques". Elle est une déclinaison d'une des actions du plan biodiversité du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires : "Zéro déchet plastique en mer". Sept communes se sont portées volontaires.

LES CHIFFRES DE 2022



9,3 tonnes

DE DÉCHETS COLLECTÉS
SUR LES PLAGES

L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial a été présenté en Conseil communautaire et déposé sur la plateforme de l'État pour instruction. Le scénario retenu a été élaboré en tenant compte du contexte du territoire et des spécificités locales. Son approche est réaliste et les objectifs pour 2030-2050 en font un projet territorial crédible en cohérence avec l'agenda politique de l'Agglomération et de ses partenaires.

Ce plan fixe six orientations stratégiques.

Le Cotentin, un territoire :

- Énergétiquement sobre ;
- Producteur d'énergies ;
- Vivant à adapter ;
- De proximité à conforter ;
- Agricole compétitif et durable ;
- Vivant à partager.

La Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), missionnée par l'État, a demandé une révision de ce plan suite à la modification du code de l'environnement. Ainsi, le PCAET comporte maintenant des objectifs d'amélioration de la qualité de l'air. Une étude va également être menée pour étudier les possibilités de création d'une ou plusieurs zones à faible émission mobilité.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial sera adopté définitivement en 2023.



LES PLANTATIONS DE HAIES EN FAVEUR DU BOCAGE : UNE PRIORITÉ !

Pour lutter contre la perte du maillage bocager, le Cotentin a lancé un programme d'aide à la plantation et à la restauration des haies bocagères dans le cadre de son Plan-Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). La saison de plantation 2022-2023 a permis de créer et restaurer 805 m de haies sur talus à Négreville, Rauville-la-Place et Bretteville pour trois exploitants et une commune.

Le Cotentin, la Fédération des Associations de Boisement de la Manche (FABM) avec les associations locales de boisement et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN), ont organisé l'opération 10 000 plants. L'action consiste à organiser une commande groupée de plants d'arbres d'essences bocagères visant le maintien des paysages bocagers. La collectivité s'est engagée à apporter une aide d'un euro sur les 10 000 premiers plants commandés.



DE DÉCHETS COLLECTÉS SUR LES
PLAGES par rapport à 2021



PLANTS DISTRIBUÉS



DE HAIES REPLANTÉES

L'ACTIVITÉ DES PÔLES DE PROXIMITÉ

Le Cotentin a fait le choix de s'appuyer sur un maillage de 11 Pôles de Proximité. Ces périmètres visent à faciliter les réflexions, la gestion de services, ainsi que l'information apportée aux habitants. C'est à cette échelle que sont organisées les Commissions de territoires, instances qui regroupent les élus communautaires des territoires. Elles permettent une compréhension plus précise des politiques menées et une meilleure prise en compte des spécificités locales dans les politiques menées à l'échelle du Cotentin. Les Pôles de Proximité accueillent les Maisons du Cotentin et gèrent les services communs. C'est un système de conventionnement, permettant aux communes d'un Pôle de Proximité de gérer d'une main commune certains services tels que des crèches, centre de loisirs, restaurations scolaires, etc. Les communes sont collégalement décisionnaires et financeurs mais s'appuient sur les moyens humains de l'Agglomération pour mettre en œuvre le service.

LES PROJETS DE 2022



GESTION DU PATRIMOINE

Les Pôles de Proximité assurent la gestion du patrimoine présent sur leur territoire comme les casernes de gendarmerie, les immeubles de location, la restauration avec trois auberges ainsi que des équipements spécifiques comme le cinéma Le Richelieu dans le Val de Saire ou la poste intercommunale de Douve et Divette.

LES CHIFFRES DE 2022

3 450 

CONTACTS/MOIS DANS LES MAISONS
DU COTENTIN dont 60% en présentiel

RENFORCEMENT DES ACCUEILS DES MAISONS FRANCE SERVICES

Face à la demande, il est prévu de renforcer les accueils sur les pôles de Valognes, Saint-Pierre-Église, Quettehou et Barneville-Carteret pour le dernier trimestre 2023 afin d'améliorer les durées d'attente et pouvoir mieux accompagner les usagers.

Il est également prévu dans ce cadre de disposer d'un site labellisé France Services sur la côte Est du Cotentin.



LES MISSIONS DE L'ACCUEIL

En 2022, l'organisation de l'accompagnement des habitants s'est effectuée à partir du réseau des Maisons du Cotentin et un bus France Services. Le dispositif mis en place a fait l'objet d'une enquête de fréquentation. On note un dynamisme avec une moyenne de 3 450 contacts/mois, dont 60% en présentiel. Outre ce bilan quantitatif, il a été effectué un bilan qualitatif pour expliquer le succès des Maisons du Cotentin. Il a été remonté par les usagers les points suivants :

- Une aide, une écoute et un accueil chaleureux dans des démarches difficiles
- Il y a toujours une réponse apportée : « Je viens dans une maison du Cotentin, j'ai une personne, un accompagnement, une réponse »
- La facilité/simplicité d'accès pour le public grâce aux horaires d'ouverture larges et le principe de guichet unique.
- Un service identifié grâce au « bouche à oreille » et à la communication réalisée par les partenaires ou les campagnes nationales sur le dispositif France Service
- Une recommandation du service des Maisons du Cotentin à 9,2 par les usagers rencontrés et qui a un effet levier pour l'accès aux droits.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Dans l'objectif d'accompagner les usagers, un conseiller numérique anime des permanences et des ateliers sur quatre pôles depuis janvier 2022, l'objectif étant de couvrir les "zones blanches" non desservies par des Etablissements Publics Numériques.

Il est à noter que 90% des usagers font l'objet d'un accompagnement régulier et que des nouvelles inscriptions sont en outre enregistrées régulièrement. Enfin, plus de 80% des usagers de ce service ont plus de 60 ans.


906

PASSAGES DU CONSEILLER
NUMÉRIQUE ENREGISTRÉS

96 

ATELIERS ORGANISÉS
PAR LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

LA TRANSVERSALITÉ ET COORDINATION DES POLITIQUES TERRITORIALES

Le Cotentin regroupe 129 communes. Dans ce cadre, une cellule d'accompagnement dédiée apporte un soutien dans les montages des projets des communes, tant sur la formalisation des projets que sur les questionnements liés à la commande publique et les recherches de financement.

Dans la continuité de cet accompagnement, la Direction instruit les demandes de fonds de concours de l'Agglomération

LES PROJETS DE 2022



PANNEAUX INSTALLÉS À L'ENTRÉE DES COMMUNES MEMBRES

De part son accompagnement financier ou humain, l'Agglomération du Cotentin participe au déploiement de nouvelles infrastructures ou à leur réhabilitation, portées par les communes. Aussi, l'installation des panneaux aux entrées des communes rappelle l'omniprésence de la collectivité dans le quotidien de ses habitants.

LES CHIFFRES DE 2022

 **3 M€**

CONTRIBUENT CHAQUE ANNÉE À SOUTENIR
LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES
VIA LES FONDS DE CONCOURS

MISE EN LUMIÈRE DE CERTAINS PROJETS SOUTENUS POUR DYNAMISER LES CENTRES-BOURGS




2/3

DES COMMUNES ACCOMPAGNÉES
PAR LA CELLULE D'INGÉNIERIE

100 

PROJETS SOUTENUS
PAR LES FONDS DE CONCOURS

LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

L'unité aquatique assure la gestion des trois équipements aquatiques communautaires de La Hague, Les Pieux et Saint-Sauveur-le-Vicomte ainsi que le travail préparatoire au projet d'espace aquatique du Cœur du Cotentin.

LES PROJETS DE 2022



RÉHABILITATION COMPLÈTE DE LA PISCINE DES PIEUX

En 2022, la Direction a lancé un appel d'offres pour engager la réhabilitation complète de l'équipement. Le projet prévoit une extension de la piscine pour y accueillir des vestiaires, une infirmerie, un accueil pour le personnel, un local de stockage et des compléments aux locaux techniques existants. L'extension prévue inclut des aménagements extérieurs pour la gestion des eaux pluviales et paysagers avec la plantation d'arbustes.

LES CHIFFRES DE 2022



106 833

ENTRÉES SUR LES 3 PISCINES

CONSTRUCTION DE LA PISCINE DE VALOGNES

Le complexe aquatique de Valognes contribue à l'attractivité du Cotentin. Le premier coup de pelleuse qui lance la construction de la piscine de Valognes a eu lieu en décembre 2021. Tout au long de l'année 2022 les travaux se sont enchainés, pour une ouverture prévue en mars 2024. Le centre aquatique de Valognes proposera un panel d'activités complet avec, à l'intérieur, un bassin ludique avec quatre lignes de nage, un espace bien-être, un toboggan et une pataugeoire. À l'extérieur, il y aura un bassin nordique avec cinq lignes de nage et un sas d'accès depuis l'intérieur ainsi que des plages minérales et végétales.



58 658

ENTRÉES POUR LE PUBLIC





Travaux de rénovation d'un logement dans le cadre de "Je Rénov' en Cotentin"

LOGEMENT

Plan local d'urbanisme, aide à la rénovation énergétique des logements, restructuration, harmonisation et modernisation des quartiers qui le nécessitent : autant de projets mis en place par les directions qui s'investissent chaque jour pour la qualité de l'habitat dans le Cotentin.

/ SOMMAIRE /

- P 62** / L'Habitat, le Logement et les Gens du Voyage
- P 64** / L'Urbanisme et le Foncier
- P 66** / Le Renouvellement Urbain
- P 68** / La Politique de la Ville

L'HABITAT, LE LOGEMENT ET LES GENS DU VOYAGE

La Direction Habitat, logement et gens du voyage assure la mise en œuvre de la compétence de la Communauté d'Agglomération en matière d'équilibre social de l'habitat.

Dans ce cadre, elle développe et assure le suivi de la réponse aux besoins des habitants en termes d'habitat, de rénovation énergétique, quel que soit le type de logement.

La direction crée, gère et entretient également les aires d'accueil pour les gens du voyage.

LES PROJETS DE 2022



“JE RÉNOV’ EN COTENTIN”, UN SERVICE PUBLIC D’ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique des logements constitue une priorité de la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Cette politique permet de :

- participer à la lutte contre le changement climatique en réduisant les consommations énergétiques, tout en améliorant la qualité de vie au quotidien des ménages.
- diminuer les factures énergétiques des habitants, dans un contexte de flambée des prix de l'énergie.

Je rénov' en Cotentin accompagne les habitants dans leur projet et propose des aides financières dédiées aux travaux allant de 500 à 5 000€. Ces aides interviennent en complément des autres aides nationales, régionales et départementales.

LES CHIFFRES DE 2022



101 500

LOGEMENTS
sur le territoire du Cotentin

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) constitue un document stratégique en matière d'habitat permettant de définir les grands axes de la future politique de l'habitat que la collectivité souhaite développer pour les six années à venir. Afin d'en assurer la mise en œuvre, le PLH s'appuie sur un programme d'actions visant à :

- répondre aux besoins en logement des habitants et futurs habitants du Cotentin ;
- favoriser l'amélioration et la réhabilitation du parc de logements existant et son renouvellement ;
- assurer les conditions d'une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur l'ensemble de son territoire, en précisant notamment les interventions en matière foncière nécessaire à la réalisation des actions.

Suite à l'avis favorable du Comité régional de l'habitat, le Conseil communautaire du 1^{er} mars 2022 a adopté définitivement le PLH de l'Agglomération pour la période 2022/2027. Il s'articule autour des 5 orientations suivantes :

- Répondre à l'ensemble des besoins et fluidifier les parcours résidentiels des habitants ;
- Massifier la rénovation thermique des logements ;
- Poursuivre et amplifier les actions en matière d'amélioration de l'habitat ;
- Accompagner le dynamisme de l'Agglomération, en assurant un développement de l'habitat équilibré et diversifié entre les pôles ;
- Organiser le PLH pour faire de l'habitat une politique structurée de développement territorial.



CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DE GENS DU VOYAGE DE GRAND PASSAGE

La Communauté d'Agglomération a sollicité la SAFER pour mener une étude foncière afin d'acquérir des terrains permettant la création d'un dispositif d'accueil des petits, moyens et grands passages tel qu'inscrit au schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Manche. C'est ainsi que le 13 décembre 2022, l'Agglomération, en collaboration avec la SAFER, a acquis une parcelle située au lieu-dit Bellevue à Valognes. Ce terrain, d'une superficie totale de 5 hectares, va permettre la création d'une aire de grand passage destinée à l'accueil des missions estivales et groupes de voyageurs composée de 50 à 200 caravanes dès l'été 2023.



DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
du territoire vient des logements



LOGEMENTS SONT
DES PASSOIRS
ÉNERGÉTIQUES



MÉNAGES RENSEIGNÉS
dans le cadre de
"Je rénov' en cotentin"

L'URBANISME ET LE FONCIER

La Direction de l'Urbanisme et du foncier œuvre au développement du territoire du Cotentin par la traduction des politiques publiques en matière d'aménagement urbain et foncier, dans le respect et la préservation de l'environnement.

Elle contribue à un développement raisonné et respectueux des paysages, des milieux et de la biodiversité.

Elle intervient quotidiennement dans l'accompagnement des services, des communes et des usagers pour faciliter la réalisation des projets de vie structurants.

LES PROJETS DE 2022



AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DES 7 PLUi

Les Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires (PLUi) poursuivent leur élaboration et leur concertation. Les Projets d'Aménagement et Développement Durable (PADD) des PLUi du Cœur du Cotentin et de Douve et Divette ont été finalisés et les PADD de La Hague, les Pieux et le Sud du Cotentin ont débuté. Le diagnostic touche à sa fin sur les PLUi Nord et Est. La concertation s'intensifie progressivement avec l'enrichissement des documents par le biais d'expositions au sein des Pôles de Proximité, de réunions publiques et de publications à venir.

LES CHIFFRES DE 2022



RÉUNIONS DE TRAVAIL
organisées avec les élus locaux
pour élaborer les PLUi

LANCEMENT DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE L'OBSERVATOIRE FONCIER

Un recensement des données déjà existantes au sein de la collectivité a été réalisé, ainsi que la récupération et le traitement de données susceptibles de compléter les ressources nécessaires.

Cette étude a donné lieu à de multiples échanges avec d'autres collectivités, agences d'urbanisme et partenaires (benchmark). Les directions et services communautaires ont aussi été consultés afin de définir les besoins d'observation foncière et les indicateurs pertinents pour notre territoire.

Cette étude devrait être finalisée avant la fin de l'année 2023 (présentation des indicateurs, des différents scénarios et coûts).



1 055

DIA TRAITÉES
(hors Cherbourg-en-Cotentin)

Une DIA est une demande que doivent réaliser tous les propriétaires qui souhaitent vendre leur bien afin de déterminer si un droit de préemption existe.

ÉLABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le SCOT a été approuvé le 15 décembre 2022. Il est désormais exécutoire et s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Il est une source d'interprétation importante, notamment pour l'application de la loi littorale, l'élaboration des zonages et le règlement des futurs PLUi.



PRÉEMPTION DÉLÉGUÉE
à une commune du territoire

Le droit de préemption : Le propriétaire d'un bien situé dans une zone définie par une collectivité (commune ou établissement public de coopération intercommunale) en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement urbain doit, en priorité, proposer la vente du bien à cette collectivité.



ACTES NOTARIÉS RÉGULARISÉS



OBSERVATIONS ET DEMANDES ENREGISTRÉES
dans le cadre de la concertation des PLUi

LE RENOUVELLEMENT URBAIN

La Direction anime et organise le renouvellement des quartiers d'habitat social les plus anciens de Cherbourg-en-Cotentin, en intégrant l'expertise d'usage des habitants.

Tout au long de l'année 2022, la priorité a été portée sur le renouvellement urbain du quartier des Horizons, historiquement le quartier Charcot-Spanel.

Dans le but de renforcer la qualité de vie dans ces quartiers, le Cotentin, Cherbourg-en-Cotentin, les services de l'État, les bailleurs sociaux et les associations coordonnent leurs interventions afin de permettre la réhabilitation de logements existants ou la création de nouveaux logements, la valorisation des qualités environnementales, paysagères et patrimoniales des quartiers, ainsi que le développement des services et des commerces.

LES PROJETS DE 2022



L'ÉCOLE DE LA POLLE PREMIÈRE DE CORDÉE DE LA TRANSFORMATION DU QUARTIER

L'école de la Polle se situe au cœur du quartier et accueille la maison du projet. C'est donc logiquement à cet endroit qu'ont eu lieu les premiers travaux du projet de renouvellement urbain : ravalement du bâtiment (engagé en 2022 et terminé en 2023), réaménagement des classes et espaces intérieurs et aménagement-pilote d'une cour désimperméabilisée, végétalisée, non-générée et colorée. Ce lieu de vie a été imaginé avec tous celles et ceux, petits et grands, qui ont à y faire (enfants, enseignants, animateurs, agents d'entretien et de restauration), afin de concevoir un endroit où il fait bon jouer, bouger, mais aussi se poser et se reposer.

LES CHIFFRES DE 2022

LE QUARTIER DES HORIZONS

c'est

LE RELOGEMENT

Début 2022, le relogement de 116 familles a débuté (pour se terminer en 2023) rue du docteur Caré (maisons individuelles), rue de la Polle (maisons accolées) et résidence Charcot-Spanel (immeubles collectifs, partie Ouest). Chaque foyer (locataire de la SA HLM du Cotentin ou la SA HLM les Cités Cherbourgeoises) a bénéficié d'un suivi individuel afin d'être accompagné au mieux. En fonction des souhaits, des possibilités et des ajustements (logements accessibles pour les personnes ayant des problèmes de santé, etc), les relogements ont eu lieu dans le quartier, à Cherbourg-en-Cotentin ou ailleurs (Bricquebec, Saint-Lô).



LE PARTENARIAT AUTOUR DU PROJET "QUARTIER DES HORIZONS"

L'année 2022 a été marquée par la signature (en novembre) de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de l'Agglomération du Cotentin. Cette signature est l'ultime étape avant les travaux, qui marquent l'engagement réaffirmé de l'ensemble des partenaires. Le Cotentin est le porteur du projet de renouvellement urbain. La Ville de Cherbourg-en-Cotentin, les organismes HLM (SA HLM du Cotentin, OPH Presqu'île Habitat, SA HLM Les Cités Cherbourgeoises), l'État, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), Action Logement Services, la Foncière Logement, la Région Normandie et la Caisse des Dépôts sont tous signataires de la convention.

MAMBA DE LA SUERTE, UNE RÉSIDENCE DE MUSICIENS POUR ANIMER ET RASSEMBLER LE QUARTIER

Le 17 juin 2022, groupés autour des Musiciens de Mamba de la Suerte, habitants de tous âges et acteurs très variés (maison de quartier, école, associations d'insertion et culturelles) ont déambulé, tous réunis du haut (Les Fourches) en bas (l'espace René le Bas) du quartier autour de la musique, de récits d'habitants et d'un repas partagé. Cette ballade clôturait en beauté une année de résidence ayant donné lieu à l'enregistrement de chansons (avec Acaïs et l'école de la Polle) ou à des concerts improvisés un peu partout dans le quartier (à la sortie de l'école, devant la cantine du lycée, dans et à proximité de la maison de quartier).

154



LOGEMENTS
CONSTRUITS

141



LOGEMENTS
DÉMOLIS

264



LOGEMENTS
RÉHABILITÉS

287



LOGEMENTS
RÉSIDENTIALISÉS

LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le service coordonne la politique contractualisée dans le cadre du contrat de ville, qui vise à réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires de Cherbourg-en-Cotentin et le reste du territoire.

À l'échelle du Cotentin, il anime l'instance de concertation sur les questions de délinquance qu'est le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.



POURSUITE DE LA MOBILISATION RENFORCÉE AUPRÈS DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

Le contexte sanitaire restant complexe, les signataires du contrat de ville ont veillé à mobiliser encore très fortement l'ingénierie du projet afin de faciliter l'accès aux financements spécifiques. L'objectif fut double : maintenir des actions phares sur les quartiers prioritaires tout en développant des projets innovants répondant aux urgences vécues par les habitants de ces quartiers du fait de la COVID.

SIGNATURE DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DU COTENTIN 2022-2026

Elaborée avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire, cette stratégie vise à renforcer la sécurité et la prévention de la délinquance sur le Cotentin.

Les priorités de cette feuille de route partenariale sont de lutter contre les violences intrafamiliales et sexuelles, assurer la tranquillité publique et résidentielle et prévenir les addictions et les conduites à risque.

LES CHIFFRES DE 2022

39 

ACTIONS MISES EN PLACE ET FINANCÉES
dans le cadre de la programmation du
contrat de ville

5 ans 

POUR AGIR au plus près des
spécificités et besoins du Cotentin
et préserver le cadre de vie actuel

 5

SIGNATAIRES

pour piloter l'action partenariale :

le Préfet de la Manche, le Président du Conseil Départemental de la Manche, le Président de la CA Le Cotentin, le Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Cherbourg et le Président du tribunal judiciaire de Cherbourg

5 

GROUPES DE TRAVAIL

pour décliner les actions suivant les
priorités thématiques ou territoriales

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN (EPCI)

[Directeur de publication](#) / David MARGUERITTE - Président

[Coordination](#) / Direction de la Communication

[Rédaction](#) / Directions de l'EPCI

[Mise en page](#) / Direction de la Communication

[Crédits photos et illustrations](#) / Thierry Houyel, Antoine Soubigou,
Aymeric Picot, Pierre Leboucher, Valentin Leflamand, IStock.





leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Hôtel Atlantique
Boulevard Félix Amiot • BP 60250
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX
Tél. : 02 50 79 16 10
contact@lecotentin.fr

 lecotentin.fr